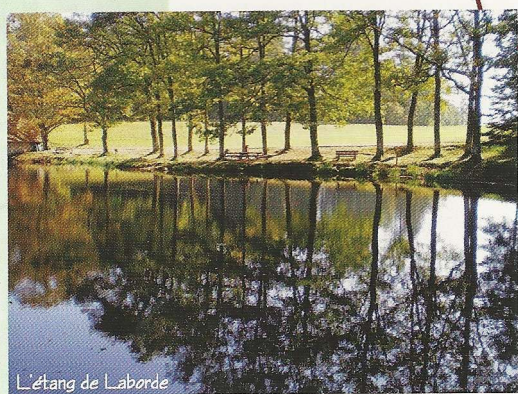
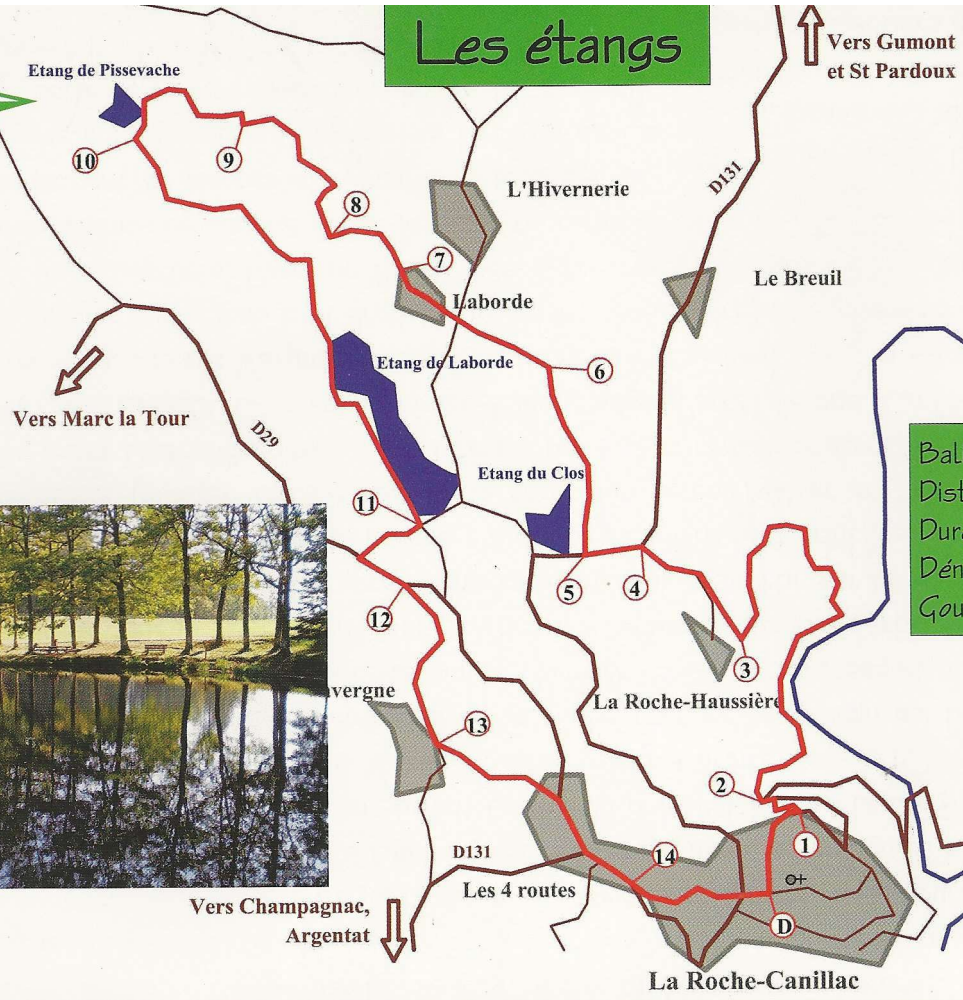


Les étangs



Balisage vert
Distance : 9 km
Durée : env. 2h45 de marche
Dénivelé important (342m-531m)
Goudron : 1,3 km soit 15 %

ITINERAIRE :

Départ : place de l'église de La Roche-Canillac (parking derrière l'église).

Dos à l'église prendre la première à droite vers St Martin la Méanne (Av. Paul Brodin). Passer le lavoir et, dans le tournant à droite, bifurquer dans le chemin à gauche **-1-**. A la fourche tout de suite après, descendre à droite. Suivre jusqu'à la D131 et la prendre à gauche sur quelques mètres avant de reprendre le premier chemin à gauche **-2-**. Rester sur le chemin principal pour longer Le Doustre. Dans la montée, virer en épingle à gauche et prendre ensuite le premier chemin à gauche en traversant un ruisseau. Au croisement, continuer de monter à gauche puis à la fourche prendre le chemin de gauche jusqu'à une intersection. (Point de vue sur vallée du Doustre) **-3-** Monter à droite jusqu'à tomber sur du goudron et aller tout droit pour rejoindre la D131 **-4-**. La suivre à gauche sur une cinquantaine de mètres avant de s'engager dans le chemin de droite qui longe l'étang du Clos **-5-**. A la patte d'oie prendre tout droit. A l'angle du pré **-6-** aller à gauche puis à droite pour arriver à la route et se diriger vers Laborde. Au bout du goudron **-7-** continuer tout droit dans le chemin qui monte, longe un pré puis rentre dans la forêt. Rester sur le chemin principal et, après environ 200m, le quitter pour monter sur la droite **-8-**. Au croisement prendre à gauche puis tout droit et à droite à la piste ensablée **-9-**. Suivre cette piste jusqu'à l'étang de Pissevache. Prendre alors à gauche et, au bout de la digue **-10-**, de nouveau à gauche. A la fourche aller à gauche et longer le ruisseau. Au croisement avec une piste prendre à gauche puis en face au prochain croisement pour rejoindre l'étang de Laborde en suivant tout droit. Longer l'étang jusqu'à la route **-11-** puis monter dans le chemin à droite pour rejoindre la D29 un peu plus haut. La suivre à gauche puis s'engager à droite vers Lavergne **-12-**. Entrer dans le lieu-dit et prendre la première route à gauche **-13-** pour entrer dans La



Intérêts :

Eglise à clocher-peigne de La Roche-Canillac, lavoir, gorges du Doustre, point de vue sur la vallée, étangs, hameaux de Roche-Haussière et de Lavergne, forêts de résineux autour de Pissevache. Sentiers ombragés.

Roche-Canillac. Au stop descendre à droite jusqu'au rond point et suivre "mairie". Descendre ensuite dans la première à gauche **-14-** pour passer devant le cimetière et partir à droite. Dépasser la mairie pour regagner l'église en face.